

# Propos financiers

## Miser sur la résilience financière pour la période postpandémique

Tout en relevant les défis soulevés par la pandémie, bon nombre d'entre nous ont découvert à quel point nous, et nos collectivités, faisons preuve de résilience. Plusieurs ont également pris conscience de ce qui importe réellement dans la vie. Le moment est donc opportun pour évaluer notre niveau de résilience financière. Considérez ceci :



**Protéger sa famille.** L'état lamentable des soins prodigués aux personnes âgées dans notre pays s'est révélé dans toute son horreur l'année dernière. Nous voulons mieux, pour nous et notre famille, mais comment s'y prendre si une part importante de notre argent doit servir à obtenir de tels soins? Pour mettre sur pied un plan financièrement robuste, il convient d'envisager les sommes épargnées et la façon dont elles seront investies. Votre stratégie de placement doit tenir compte non seulement des occasions qui se présentent sur le marché et de votre profil de risque, mais également de vos objectifs financiers. Le fait d'avoir la souplesse financière pour prêter mainforte à un membre de la famille, comme des parents plus âgés, ou de planifier vos propres soins lorsque ce besoin devra être comblé, constitue un objectif financier tout à fait légitime.

**Protéger son entreprise.** Les entreprises, grandes et petites, ont encaissé des coups durs en 2020, particulièrement au début de la pandémie. Certaines n'ont pas survécu. Comment les propriétaires d'entreprise peuvent-ils injecter plus de souplesse à leur entreprise pour que celle-ci puisse survivre à des perturbations soudaines? Demandez à vos conseillers d'affaires de vous renseigner sur les outils à disposition, comme une assurance collaborateurs

ou une assurance contre les pertes d'exploitation. Il est également important d'avoir une stratégie pour veiller à ce que vos finances personnelles et d'affaires demeurent bien distinctes l'une de l'autre tout en étant alignées de façon à ce qu'une difficulté rencontrée sur le plan des affaires ne sabote pas vos objectifs personnels, comme l'épargne retraite ou l'éducation de vos enfants. Une entreprise aux assises solides doit aussi comporter une stratégie de sortie, y compris une planification successorale.

**Au-delà du placement.** La robustesse financière ne dépend pas seulement de vos plans d'épargne et de placement. L'assurance s'avère une stratégie importante et efficace sur le plan des coûts pour gérer les risques. Obtenez des conseils professionnels sur les assurances qui vous permettront d'intégrer un filet de sécurité au tout, et ainsi, parer à d'éventuels défis financiers (assurance personnelle, incapacité, contre les maladies graves et de soins longue durée).

**Prochaines étapes :** votre stratégie de placement tient-elle compte de vos besoins sur le plan de la résilience? Si ce n'est pas le cas, ce sujet devrait être abordé lors de votre prochain examen de portefeuille.



### Michel Ménard

Conseiller en placement  
Téléphone : 450 359-3908  
Sans frais : 1 866 678-7337 poste 93908  
michel.menard@bnc.ca

### Stéphanie Ménard

Conseillère en placement associée  
Téléphone : 450 359-4689  
Sans frais : 1 866 678-7337 poste 94689  
stephanie.menard@bnc.ca

### Alain Héroux

Adjoint en placement  
Téléphone : 450-359-3909  
Sans frais : 1 866-678-7337 poste 93909  
alain.heroux@bnc.ca

### Céliane Chagnon

Adjointe en placement  
Téléphone : 450 359-3915  
Sans frais : 1 866 678-7337 poste 93915  
celiane.chagnon@bnc.ca

### Financière Banque Nationale Gestion de patrimoine

395 boul. du Séminaire Nord, bureau 201  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8C5  
Télécopieur : 450 349-7770

<https://conseillers.fbngp.ca/fr/michel-menard/>

Nous vous souhaitons de passer un merveilleux été! Profitez au maximum de cette belle et trop courte saison. Prenez quelques moments pour vous demander comment vous aimeriez passer vos étés à l'avenir : vacances plus longues? Peut-être un lieu de villégiature près d'un lac? Retraite plus tôt que prévu? Une stratégie de placement personnelle peut vous mettre sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs. Au plaisir d'en discuter bientôt avec vous!

## L'inflation pose-t-elle réellement un risque? Dans l'affirmative, quelles en seront les répercussions sur les investisseurs?

Tout juste comme la situation semblait sur le point de s'améliorer, notamment avec le lancement des programmes de vaccination contre la COVID-19 dans bon nombre des grandes économies, voilà que l'inflation montre le bout de son nez et commence à faire couler l'encre des économistes et des boursiers. Une reprise économique rapide, alimentée par des politiques monétaires et des programmes de relance sans précédent, sans oublier le besoin longuement refoulé des consommateurs de dépenser les sommes économisées, sont autant de signes que les pressions inflationnistes, dormantes depuis fort longtemps, pourraient refaire surface.

Bon nombre des investisseurs d'aujourd'hui ne se souviendront pas de « l'époque sombre » de la fin des années 1970 et le début des années 1980 lorsque l'inflation représentait une menace dominante, s'élevant à un taux de plus de 12 % en 1982. Par contre, pour ceux qui s'en souviennent, même des chiffres affolants comme un taux hypothécaire de 21,46 % sur cinq ans en 1981 ne semblent être qu'un vieux souvenir vague. Alors, qu'est-ce que l'inflation signifie pour les investisseurs? Qui sont les gagnants et les perdants dans une économie où règne l'inflation?

### Hausse des prix

L'inflation signifie simplement que le prix des biens et services monte en moyenne au fil du temps. Le taux d'inflation est mesuré ainsi : taux annuel d'accroissement du taux moyen des prix. Au Canada, ce taux est généralement exprimé par l'Indice des prix à la consommation (IPC). Un peu d'inflation est à prévoir, cela signifie que l'économie va bon train. C'est pourquoi la cible d'inflation de la Banque du Canada s'établit à 2 % et non pas à zéro.

Si l'inflation s'emballe, nous, les consommateurs, en ressentirons les effets de façon plutôt douloureuse. Prenez à témoin les prix hors de contrôle de

l'immobilier au Canada cette année. Éventuellement, la hausse de l'inflation entraînera une hausse des taux d'intérêt, ce qui aura des répercussions sur nous en tant que consommateurs (coûts d'emprunt et taux hypothécaires plus élevés) et en tant qu'investisseurs (les coûts d'emprunt plus élevés pour les entreprises peuvent limiter la croissance et l'expansion).

### Rendements réels

Lorsqu'on considère les retombées de l'inflation sur les investisseurs, il est important de garder à l'esprit le concept des rendements réels, aussi appelés « rendements rajustés en fonction de l'inflation ». Considérez cet exemple : si un placement a dégagé un rendement de 4 % l'année dernière, mais que le taux d'inflation pendant l'année s'établissait à 3,5 %, le rendement « réel » n'était alors que de 0,5 %. En période inflationniste, les rendements issus de placements peuvent sembler meilleurs qu'ils ne le sont en réalité.

### Placements et actifs

L'inflation peut avoir différents effets selon le type de titres, voire le secteur dans lequel les entreprises sous-jacentes exercent leurs activités.

**Équivalents de trésorerie.** Si l'inflation mène à des taux d'intérêt plus élevés, c'est probablement ici que les répercussions les plus directes se feront ressentir. Les placements produisant un intérêt, comme les comptes d'épargne et les certificats de placement garantis (CPG) peuvent verser des taux d'intérêt plus élevés aux épargnants. Les émetteurs, cependant, ne sont pas tenus de le faire. Souvenez-vous, une hausse du taux nominal ne signifie pas nécessairement une amélioration du rendement « réel ».

**Obligations et revenu fixe.** Des taux plus élevés auraient pour effet de rendre les nouvelles émissions obligataires plus attrayantes pour les investisseurs. Toutefois,

ces taux mineraient l'attrait des obligations déjà émises, puisque les acheteurs ne voudront pas payer autant lorsque d'autres options obligataires assorties de taux plus alléchant existent. Gardez à l'esprit que la hausse des taux a des retombées différentes selon la durée; ainsi, les obligations à court et à moyen terme se révéleront moins sensibles à des taux plus élevés.

**Actions.** Comme nous l'avons souligné plus haut, un peu d'inflation indique que l'économie va bon train et peut s'avérer positif pour les entreprises, particulièrement celles qui visent les biens de consommation discrétionnaires, comme les rénovations, le divertissement et les appareils ménagers. Les banques et autres sociétés de services financiers peuvent également en profiter puisque leurs services principaux deviennent plus rentables lorsque les taux grimpent; elles sont également appelées à tirer parti d'une demande plus grande pour leurs produits (hypothèques) suivant l'expansion de l'économie.

Toutefois, si l'inflation s'emballe, celle-ci risque de léser les profits des entreprises puisque les coûts d'emprunt pour investir et prendre de l'expansion augmentent. Elle peut aussi accroître les coûts d'exploitation, comme les salaires, les loyers et les achats de matériel. Ces profits moins élevés peuvent entraîner les cours boursiers vers le bas.

**Prochaines étapes :** les taux d'inflation au Canada sont faibles comparativement aux normes historiques et les décideurs politiques disposent d'outils pour contrer les pressions inflationnistes. Souvenez-vous que les gestionnaires professionnels responsables de votre portefeuille ont pour mandat d'assurer un suivi étroit de tous les indicateurs économiques, y compris l'inflation. Si les grands titres ou le « bruit » du marché vous causent de l'anxiété, parlons-en.

## Inflation globale ou inflation sous-jacente : laquelle importe le plus?

Il y a deux mesures principales de l'inflation : l'inflation globale et l'inflation sous-jacente. Cette année, l'inflation globale a fait la une, mais laquelle importe le plus pour les investisseurs?

**Inflation globale.** L'inflation globale représente une donnée plutôt « brute » sur l'inflation, dont Statistique Canada assure le suivi à l'aide de l'Indice des prix à la consommation (IPC). L'indice mesure le coût d'achat d'un panier fixe de biens. Ce dernier contient certaines quantités de biens et services particuliers, pondérés en fonction des achats moyens des consommateurs. L'inflation globale est un moyen de mesurer le taux

d'inflation dans l'économie générale. Sur le plan du coût de la vie, cette donnée procure des renseignements utiles aux consommateurs.

L'IPC représente également la mesure que la Banque du Canada utilise pour déterminer le taux d'inflation cible, son objectif étant de le conserver à 2 %, ou près de ce chiffre.

**Inflation sous-jacente.** L'inflation sous-jacente supprime de l'indice toutes les composantes susceptibles de présenter une volatilité élevée d'un mois à l'autre, comme le prix de la nourriture et de l'énergie, lesquelles peuvent fausser les données sur l'inflation globale. En effet,

ces distorsions pourraient donner une image erronée des pressions sous-jacentes inflationnistes exercées au sein d'une économie. Par exemple, une mauvaise récolte ou des problèmes de météo pourraient causer des pénuries temporaires et une augmentation à court terme du prix de la nourriture. Sans ces distorsions, l'inflation sous-jacente indique plus justement la direction de l'inflation dans une économie et représente une mesure importante pour les gestionnaires de placement et les investisseurs qui souhaitent savoir quelles en seront les répercussions sur les marchés à l'avenir.

## Le nouveau normal ou les années folles? D'une façon ou d'une autre, un examen financier est de mise

On aurait dit que la vie en 2020 a été mise en état de veille. Or, même si on n'en est pas tout à fait encore là, l'année 2021 signale pour sa part le début du « monde après la COVID ». Certains prévoient un mini-boum suivant la réouverture de l'économie; d'autres diront qu'il subsiste encore des changements structuraux que l'économie doit absorber.

Êtes-vous – vous et vos finances – prêts pour ce qui s'en vient? Vous pourriez avoir de nouvelles réalités financières avec lesquelles composer. De nouvelles occasions de placement pourraient se présenter. Pour être en mesure de gérer votre avenir, considérez examiner votre situation financière dans son ensemble.

Voici quelques éléments clés qui valent la peine d'être regardés :

**Optimisation des REER.** Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) sont des outils financiers clés pour la plupart des Canadiens et Canadiennes. À quand remonte la dernière fois où vous avez réévalué votre REER? Combien d'argent épargnez-vous, combien investissez-vous, quel est votre objectif final? Voilà des questions auxquelles il faut tenter de répondre régulièrement.

Avez-vous plusieurs comptes REER? En conservant plusieurs comptes séparés, vous courez le risque de vous retrouver avec des écarts à combler ou des duplications. En consolidant vos REER, il sera probablement plus facile de gérer et d'améliorer votre répartition de l'actif. Ainsi, vous pourriez également économiser sur les frais d'administration.

**Coordonner les régimes de retraite, les REER et les CELI.** Il arrive souvent que des placements REER soient réalisés sans prendre en considération les régimes de

retraite de l'employeur. Et pourtant, lorsque les REER et les régimes de retraite font leur travail en tandem, le résultat peut s'avérer plus avantageux pour répondre à vos besoins en matière de retraite. Si vous utilisez aussi votre compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour économiser en vue de la retraite, considérez alors coordonner les trois afin d'en tirer un avantage maximal.

En outre, il convient d'examiner tous ces différents types de comptes dans la répartition de votre actif personnelle. Dans le cas d'un régime de retraite à cotisations déterminées pour lequel vous effectuez vos choix de placement, un agencement intégral peut alors s'effectuer avec vos REER et CELI. En ce qui a trait à un régime de retraite à prestations déterminées assorti de versements garantis, celui-ci peut être envisagé comme un actif à revenu fixe. Incidemment, tous vos autres régimes de retraite peuvent alors présenter une répartition plus audacieuse (plus que normalement approprié autrement).

**Minimiser le fardeau fiscal.** Conservez-vous vos avoirs de la façon la plus efficace sur le plan fiscal? Considérez ceci : le revenu en intérêts dégagé des placements détenus à l'extérieur d'un régime de retraite enregistré est entièrement imposable à votre taux marginal. Or, au sein d'un régime enregistré, ce revenu en intérêts jouit d'un report d'impôts. Le simple fait de « repositionner » vos avoirs pourrait vous permettre d'économiser des centaines, voire des milliers de dollars fiscaux chaque année.

La réglementation fiscale peut cependant se révéler complexe, cela va sans dire. Le recours à des professionnels peut vous aider à explorer les possibilités et à éviter les pièges fiscaux potentiels.



**Gérer son hypothèque.** Trouver les meilleurs taux et caractéristiques au moment de souscrire ou de renouveler une hypothèque peut réduire les coûts à long terme, sur le plan des intérêts, et réduire substantiellement la période d'amortissement. Payer son hypothèque tôt libère des liquidités additionnelles pour investir ailleurs.

**Revoir les polices d'assurance.** Vous croyez peut-être que l'assurance ne fait pas partie de votre stratégie financière globale, mais il s'agit en fait d'une composante à ne pas négliger. Des assurances vie et invalidité adéquates sont nécessaires pour protéger votre revenu, votre famille et vous-même. Une couverture double signifie souvent que vous payez plus que nécessaire et négligez incidemment d'autres priorités financières.

**Prochaines étapes :** rappelez-vous que votre stratégie de placement est vitale pour assurer votre succès financier et votre bien-être. Ce n'est pas le seul élément qui entre en ligne de compte, toutefois, et en vous assurant que toutes les parties de votre situation financière personnelle sont harmonisées, vous pouvez augmenter la valeur de chacune. Des conseils professionnels à cet égard sont indispensables.

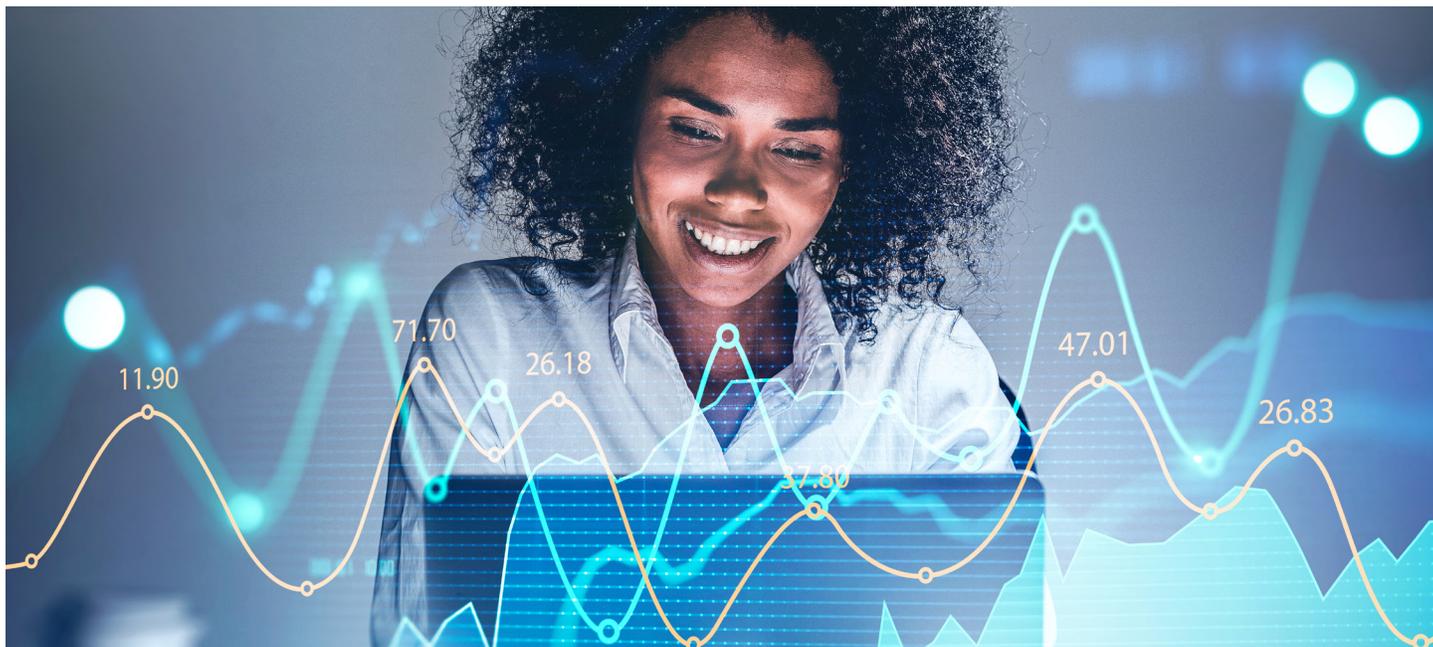
### Qu'est-ce qui a changé dans votre vie?

Passez en revue cette liste de vérification – tout changement ci-dessous est à même d'avoir des répercussions sur vos stratégies ou objectifs financiers et de placement.

- Nouvel emploi.** Ce nouvel emploi aura-t-il un effet sur votre budget mensuel? Si votre nouvel emploi s'accompagne d'une augmentation de salaire, des cotisations plus élevées à votre plan mensuel de placement vous aideraient-elles à atteindre vos objectifs à long terme plus vite?
- Changement sur le plan familial ou du style de vie.** Les mariages, divorces, naissances et autres changements familiaux ont tous des retombées financières. D'ailleurs, il convient aussi de ne pas oublier les changements que ceux-ci entraînent sur le plan des assurances et du patrimoine.
- Étapes financières.** Le fait d'atteindre un objectif important peut se révéler porteur d'occasions. Par exemple, si vous avez finalement réussi à rembourser votre hypothèque, devriez-vous maintenant acheminer une plus grande part de vos nouvelles liquidités dans votre régime de retraite?
- Situation économique.** Certaines choses ne dépendent pas de nous, comme les ralentissements boursiers ou des revers de fortune au sein d'un secteur dans lequel vous exercez vos activités. Toutefois, vous pouvez reprendre un certain contrôle sur la situation en réévaluant vos stratégies financières et de placement.
- Votre profil d'investisseur.** Vos objectifs financiers ont-ils changé? Qu'en est-il de votre tolérance envers les risques? Garder son profil de risque à jour, selon sa situation et son niveau de confort à l'heure actuelle, est crucial pour gérer ses placements avec succès.

## Prenez garde à ces quatre pièges communs du placement

Investir serait beaucoup plus simple si les marchés étaient animés par la rationalité et la prévisibilité, mais ce n'est malheureusement pas le cas. L'activité boursière est en somme le résultat collectif des décisions individuelles des investisseurs; or ces investisseurs sont, force est de le constater, des êtres à qui la rationalité fait parfois défaut.



Ces gestes irrationnels posés par les investisseurs font d'ailleurs l'objet de nombreuses études menées par des chercheurs intéressés par la finance comportementale, ou en d'autres mots, l'analyse psychologique des décisions prises par les personnes tandis qu'elles gèrent leurs avoirs.

Ces chercheurs ont repéré quatre pièges communs.

1. **La peur du regret.** Si nous n'y sommes pas attentifs, la peur de commettre une erreur peut devenir si puissante que nous évitons complètement de prendre une décision. Par exemple, nous pourrions laisser notre argent dans des placements en espèces, conserver des placements qui auraient dû être vendus il y a belle lurette ou automatiquement rejeter toute nouvelle idée. De plus pour certains, une fois qu'un investissement s'est avéré une déception, toute activité dans ce domaine est interrompue à jamais.
2. **L'encadrement.** Il s'agit là d'une tendance à diviser nos finances en regroupements distincts et à les encadrer en gérant chaque groupe de façon différente, sans égard aux autres. Par exemple, bon nombre travailleront d'arrache-pied pour réduire leur hypothèque, mais possèdent un solde non payé sur leur carte de crédit, lequel présente un taux d'intérêt beaucoup plus élevé. Une approche rationnelle consisterait à examiner leur situation financière d'ensemble, puis à répartir leur argent en fonction de ce qui est le plus avantageux.
3. **Disponibilité.** Plusieurs investisseurs affichent une tendance pour tout ce qui est nouveau et excitant, peu importe si le placement en question convient à leur portefeuille ou représente un investissement sensé. Utilisons l'exemple de la technologie : les actions des entreprises technologiques sont souvent bons vendeurs, simplement parce que la marque de commerce, le produit ou la gestion suscite l'intérêt, sans égard à la solidité financière de l'entreprise ou du bien-fondé de ce placement dans le portefeuille de l'acheteur. En outre, les chercheurs ont constaté que les actions ou les fonds communs de placement jouissent d'un gain de popularité tout de suite après avoir fait l'objet d'une couverture médiatique quelconque (couverture d'un magazine ou émission de télé).
4. **Biais de confirmation.** Lorsqu'un investisseur absorbe seulement l'information qui vient confirmer sa façon de penser, on se retrouve en situation de biais de confirmation. Par exemple, un investisseur pourrait refuser de reconsidérer la convenance d'un placement préféré, même si celui-ci n'est plus un choix approprié.

**Prochaines étapes :** repérer ces pièges est une chose, y résister en est une tout autre – nous sommes humains après tout, pas des robots. Si vous pensez être susceptibles de vous laisser prendre au piège, les conseillers financiers sont là pour vous sortir d'embaras. Bien que nous ne puissions pas vous robotiser, nous pouvons vous offrir une opinion objective des placements et vous rappeler vos objectifs et les raisons pour lesquelles votre portefeuille est ainsi construit.